

DELIBERATION

Président
Thierry COULHON

SEANCE DU COLLEGE 1^{ER} MARS 2021

Présents :
ADAM Jean-Luc
ALGAN Yann
ALMOUZNI Geneviève
BIDOIT Michel
BOTTA-GENOULAZ Valérie
BRAU-NOGUE Sylvie
BURLET Hélène
DALMAS Stéphane
DE LA PROVOTE Sonia
FEREZ Sylvain
FOULLOY Laurent
FRANCK Manuelle
GHITULICA Daniela
Cristina
GIGLIA-MARI Guiseppina
GILLET Philippe
GRUSON Caroline
GUINEBRETIERE René
HEINTZE Ronny
INDELICATO Paul
OSWALD Isabelle
PERRIER-PINEAU Aurélie
PEUTEVYNCK Benjamin
RIBALS Marine
ROUX Didier
SIRARD Jean-Claude
VERGNOLLE Nathalie
VIX Cathie
VON RAVENSBERG Loulou

DELIBERATION N° 2021-1-04

Le Collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, notamment son article 16 ;

VU la Loi n°2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes

VU la Loi organique n° 2017-54 du 20 janvier 2017 relative aux autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes

VU la Loi ESR du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

VU le Code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3, L. 114-3-1 à L. 114-3-7

VU le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination au collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU le Décret n° 2019-1017 du 2 octobre 2019 portant diverses dispositions relatives au conseil et au président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

VU le Décret n° 2014-1365 du 14 novembre 2014 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Excusés :
HENRIET Pierre

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 : la nomination de la directrice du département d'évaluation des formations, Lynne Franjé, est approuvée à la majorité avec 26 voix (29 votants).

Le président du Hcéres



Thierry Coulhon